

Image not found or type unknown



pas de mutuelle d'entreprise pendant 4 mois

Par **Scaramouche012**, le **19/06/2019** à **19:34**

Entré dans ma nouvelle société fin octobre, je n'ai été affilié à la mutuelle d'entreprise que le...
21 février !

Date certifiée par la mutuelle, la meilleure preuve étant que je n'ai pas payé avant les mois de
Mars !

Est-ce légal ?

Merci.